GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Résineux	R		
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (E)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)		
— — à pin rouge	R (Pr)		
— — à pin blanc	R (Pb)		
— — à thuya (cèdre)	R (Th)		
— — à pruche	R (Pr)		
— — à mélèze	R (M)		
— — à peuplier	R (P)		
Pessière	E		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la pce résineuse	E (E)		
— — à thuya (cèdre)	E (Th)		
— — à pruche	E (Pr)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)		
— — à pin rouge	E (Pr)		
— — à pin blanc	E (Pb)		
— — à sapin et/ou épinette	E (E)		
(plantation d'épinette blanche)	E(P.E)		
(plantation d'épinette de Norvège)	E(P.E)		
(plantation d'épinette noire)	E(P.E)		
Sapinière	S		
— — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse	S (S)		
— — à thuya (cèdre)	S (Th)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)		
— — à pin rouge	S (Pr)		
— — à pruche	S (Pr)		
— — à mélèze	S (M)		
— — à bouleau (plantation de sapin baumier)	S (M)		
Pinède à pin blanc	Pb		
— — — avec pin rouge	Pb(Pr)		
— — — à thuya-cèdre (s'il ne occupant plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (Th)		
— — — avec thuya (cèdre)	Pb (Th)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)		
— — — avec mélèze	Pb (M)		
— — — avec pin blanc	Pb (Pb)		
— — — avec pruche	Pb (Pr)		
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)		
(plantation)	Pb p		
Pinède à pin gris	Pg		
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (Pg)		
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (Th)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)		
— — — avec mélèze	Pg (M)		
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)		
— — — avec pruche	Pg (Pr)		
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)		
(plantation)	Pg p		
Cédrière	C		
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (Th)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)		
— — à mélèze	C (M)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)		
— — à pin rouge	C (Pr)		
— — à pruche	C (Pr)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)		
(plantation de thuya)	C p		
Pruchaie	Pr		
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)		
— — à thuya (cèdre)	Pr (Th)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — à mélèze	Pr (M)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)		
— — à pin rouge	Pr (Pr)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)		
(plantation)	Pr p		
Mélèzaie	M		
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M (M)		
— — à thuya (cèdre)	M (Th)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)		
— — à pin blanc et/ou rouge	M(Pb)		
— — à pin rouge	M(Pr)		
— — à pin gris	M(Pg)		
— — à pruche	M(Pr)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	M(S)		
(plantation de mélèze européen)	M(E.p)		
(plantation de mélèze japonais)	M(M.j)		
(plantation de mélèze laricin)	M(M.L)		

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillis d'essences tolérantes avec pin gris	Fi Pg	Fi (Pg)	Fi (Pg)
— — — avec pin blanc	Fi Pb	Fi (Pb)	Fi (Pb)
— — — avec pin rouge	Fi Pr	Fi (Pr)	Fi (Pr)
— — — avec mélèze	Fi M	Fi (M)	Fi (M)
— — — avec sapin	Fi S	Fi (S)	Fi (S)
Bouleaux à feuillaison blanche avec épinette noire ou rouge	BB E	BB (E)	BB (E)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB (E)	BB (E)
— — — — avec pin blanc	BB Pb	BB (Pb)	BB (Pb)
— — — — avec pin rouge	BB Pr	BB (Pr)	BB (Pr)
— — — — avec sapin	BB S	BB (S)	BB (S)
Bouleaux à feuillaison jaune avec mélèze	BJ M	BJ (M)	BJ (M)
Feuillis d'essences tolérantes avec pin blanc	Fi Pb	Fi (Pb)	Fi (Pb)
— — — avec pin rouge	Fi Pr	Fi (Pr)	Fi (Pr)
Peuplerale avec sapin	Pe S	Pe (S)	Pe (S)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe (Pb)	Pe (Pb)
— — — avec pin gris	Pe Pg	Pe (Pg)	Pe (Pg)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe (Pr)	Pe (Pr)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec mélèzes	Pe M	Pe (M)	Pe (M)
Frênaie à épinette noire	Fr E	Fr (E)	Fr (E)
Frênaie à épinette noire ou rouge	Fr E	Fr (E)	Fr (E)
Mélangés à feuillus tolérants	M Fi	M Fi (F)	M Fi (R)
— — — sur station humide	M Fi	M Fi (F)	M Fi (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F		
— — d'essences intolérantes	F		
— — d'essences tolérantes	Fi		
Bouleaux à feuillaison jaune	BJ		
(plantation)	BJ p		
Bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB		
— — à bouleaux jaunes	BB		
Peuplerales	Pe		
Frênaies	Fr		
Chênaies	Ch		
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Ch BB		
— — à bouleaux jaunes	Ch BJ		
— — à peupliers	Ch Pe		
— — à feuillus d'essences intolérantes	Ch F		
— — à feuillus d'essences tolérantes	Ch Fi		
Plantation d'érable à sucre	Ev S		
— — de bouleau jaune	BJ p		
— — de peuplier hybride	Pe H p		
— — de peuplier hybride	Pe H p		
— — de frêne d'amérique	Fr Am		

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide
Jumeau

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bandes
Coupe partielle par trouées
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et d'épinette blanche mainlevé: 1 à 50 % — 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (-ans)	0-20 cm	70-30 (cm)	30-70 (cm)
30	20-40	80-30	30-50
50	40-60	90-30	30-50
70	60-80	80-50	50-80
90	80-100	90-50	50-80
120	100 et plus	100-70	70-100

FORÊT INÉQUIENNE

Jn (jeune inéquienne): Peuplements majoritaires de tiges entre 0 et 30 cm
Vieilleuse inéquienne: Peuplements majoritaires de tiges entre 0 et 60 cm

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (0m)	2 (1m)	3 (10m)	4 (7m)	5 (4m)	6 (-)
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	—
Moyenne	31 à 40 %	—
Forte	41 à 50 %	—
Abrupte	51 % et plus	—

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : GAUTHIER, PARENT & ASS. / SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1B3 C5 cp 50 m G — S: station; B: classe de perte; C: classe d'âge; cp: perturbation; G: classe de hauteur; 50 m: classe de densité; S: sous groupe d'essences; B: groupement d'essences

R C5 c60 121 — R: classe de perte; C: classe d'âge; c60: année de l'origine; 121: origine; 6: classe de hauteur; 0: classe de densité; R: sous groupe d'essences; 1: type de couvert

Carte forestière { Photographie aérienne : 1989 / Année de publication : 1990 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/1/90
Déclinaison magnétique 26° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 95-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 4
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 0017
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 35400*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 97000*
Division de recensement:
Municipalité:
Codastre:
Parcelle: 1865 *
Région écologique: 96
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

12-L-11	12-L-10	12-L-9
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
12-L-6	12-L-7	12-L-8
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
12-L-3		

12 L/7 S.E.